



## Archipel francilien Petits guides de voyage en Île-de-France

Une collection créée et inaugurée dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Île-de-France vous proposent, avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et de la Région Île-de-France, une collection de voyages d'architecture. Chaque voyage vous emmène dans une exploration documentée, visuelle et sonore, à mener seul-e ou accompagné-e.

Les CAUE sont des organismes départementaux, créés par la loi sur l'architecture de 1977. Ils ont pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

L'ensemble du programme et tous nos guides sont mis à votre disposition sur [www.caue-idf.fr](http://www.caue-idf.fr)

### Habiter le 20<sup>e</sup> arrondissement Un laboratoire d'urbanisme social depuis le XX<sup>e</sup> siècle

Le CAUE de Paris vous propose de parcourir le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, à travers les projets qui ont fait de ce dernier un réel laboratoire d'urbanisme social depuis le XX<sup>e</sup> siècle. De par sa situation périphérique, éloigné d'un centre préservé, et historiquement populaire et faubourien, le 20<sup>e</sup> arrondissement a été le lieu d'innovations architecturales guidées par une ambition sociale. À travers un grand nombre de bâtiments d'habitation, ainsi que d'équipements publics, cette promenade vous permettra de découvrir la diversité des courants urbanistiques et architecturaux de l'histoire récente.

Durée et longueur du parcours : 3h — 4,3 km  
Départ et arrivée : place Sully-Lombard (Arrêt Porte de Bagnole) — Cours de Vincennes (métro Porte de Vincennes)  
Parcours à pied



Scannez le QR code pour accéder à des témoignages sonores inédits et des contenus bonus : cartes anciennes, images d'archives, vidéos et plus encore sur l'application *Archistoire*



Photographies originales, Martin Arreguijo  
Conception sonore, Fanny Rahmouni  
et Naomi Quenay  
Illustrations : Geoffrey Saint-Martin  
Impression, Diéromat  
Images, CAUE-IDF, Archipel francilien,  
2022. © Martin Arreguijo

### 1 La campagne à Paris Rue Jules-Siegfried, rue Irénée-Blanc

Ce quartier, aujourd'hui très prisé, fut construit à l'origine pour les populations ouvrières. Auparavant occupé par des terres agricoles et des carrières, c'est une coopérative créée à l'initiative du pasteur Sully Lombard qui s'empare du terrain pour y bâtir ce lotissement innovant à visée solidaire. Construit entre 1911 et 1928 sur le modèle des « cités-jardins » anglaises, ce lotissement a été pensé pour associer les qualités de la ville et celles de la campagne en un même lieu. Les maisons individuelles bénéficient chacune de leur jardin, et sont dessinées par l'architecte Pierre Botrel, d'après des inspirations anglaises et alsaciennes. À l'origine, des équipements de petite enfance devaient également être implantés pour accompagner les familles ouvrières : orphelinat, école, dispensaire... En cela, cette opération est à l'image du courant philanthropique du début du XX<sup>e</sup> siècle.



### 2 Dispensaire Jouye-Rouve et Taniès 190 rue des Pyrénées

Le dispensaire s'inscrit pleinement dans une pensée urbaine hygiéniste qui se développe au début du XX<sup>e</sup> siècle, afin de lutter contre l'épidémie de tuberculose. Après une vaste étude sur la mortalité menée à l'initiative des pouvoirs publics, il apparaît que le développement de la tuberculose est notamment causé par l'insalubrité de quartiers entiers, et plus particulièrement par le manque d'ensoleillement des logements. Le soleil étant considéré à l'époque comme l'un des remèdes contre cette maladie, il devient alors un réel outil d'urbanisme. Aération et ensoleillement sont les maîtres-mots d'une architecture hospitalière qui se traduit également dans des logements (HBM) et des équipements (bains-douches). C'est dans ce cadre que des dispensaires sont créés, afin d'apporter des soins aux jeunes enfants. Celui-ci, en meulière, a été construit en 1910, par l'architecte Louis Bonnier. Ce bâtiment bénéficie aujourd'hui d'une protection patrimoniale au titre du PLU de Paris.

### 3 Îlot Fontarbie-Bagnolet 70-74 rue de Bagnolet, 11-21 rue de Fontarbie

Cette résidence au programme mixte, datant de 1984 et conçue par l'architecte Georges Maurios sur la commande de la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP), est un exemple très caractéristique de l'architecture urbaine pratiquée dans les années 1980. On retrouve des références à la ville traditionnelle développées à l'échelle d'un projet d'architecture. Une rue permet de traverser entre les deux bâtiments et s'élargit en une petite place au cœur de la parcelle. Des espaces de rencontre et de sociabilité sont ainsi créés pour les habitants de ces logements sociaux et de la halte-garderie. De plus, les colonnes en façade, ainsi que le travail différencié du soubassement et du couronnement renvoient aux principes d'une architecture traditionnelle.



### 4 Écoquartier Fréquel-Fontarbie 12-22 rue de Fontarbie, 3-9 passage Fréquel

L'écoquartier Fréquel-Fontarbie est issu de la reconversion d'une ancienne friche industrielle. Afin de lutter contre l'habitat insalubre, la Ville de Paris missionne la SIEMP pour la restructuration de ce quartier dès le début des années 2000. Ce sont ainsi 109 logements, des équipements publics, un jardin et des commerces qui sont livrés en 2015. Situé dans un tissu urbain faubourien, l'ambition urbaine coordonnée par Eva Samuel s'appuie sur la conservation des traces de ce passé dans les typologies de bâti : les hauteurs des bâtiments, les implantations ou encore le système de passages sont recréés. Toutefois, une expression contemporaine est identifiable dans la diversité des matériaux, les couleurs et revêtements de façades des architectures. En outre, c'est à travers sa dimension écologique que l'opération est résolument ancrée dans son époque. Plus précisément, la distinction Label éco-quartier implique des engagements concernant l'énergie, les déchets et l'eau.



### 5 Un immeuble « double peau » 17-19 rue des Orteaux

Cette opération de 20 logements sociaux, livrée en 2013 par l'agence Babled Nouvet Reynaud Architectes, s'inscrit dans le Plan Climat de Paris, à l'initiative de la SIEMP. À ce titre, l'agence a souhaité proposer une architecture dite « bioclimatique », c'est-à-dire qu'elle s'appuie sur les apports solaires et la ventilation naturelle pour offrir un confort thermique aux habitants, en limitant le recours à des moyens polluants (chauffage, climatisation). Pour cela, les 20 logements sont implantés de façon à avoir la meilleure exposition au soleil, et bénéficient chacun d'une « double peau » en verre permettant de réchauffer l'air entrant. Les immeubles sont également traversants, favorisant ainsi la circulation de l'air et l'aération du logement. L'opération bénéficie du label « Haute Qualité Environnementale » (HQE) et a reçu le prix architectural de l'Équerre d'Argent en 2013.



### 6 Îlot Réunion 6-10 passage Dagorno, 86-89 rue des Haies

La ZAC Réunion est une opération de rénovation urbaine pilotée par la RIVP entre 1997 et 2004. La complexité de ce projet était de s'inscrire dans un tissu urbain historique très contraint, tout en répondant à des objectifs programmatiques ambitieux en terme de création de logements. En effet, ce quartier est caractéristique des anciens villages et faubourgs de Paris : son parcellaire anciennement agricole est en lanières, étroit et en profondeur. Finalement, il a été choisi de conserver et de réhabiliter certains bâtiments historiques et d'en construire de nouveaux, inspirés des traces historiques et de l'histoire du lieu. Les références à l'architecture de faubourg se trouvent dans les faibles hauteurs de bâtiments, leur couleur blanche, les passages et venelles piétonnes. Cette opération, confiée à l'architecte Philippe Prost, est représentative d'une pensée urbaine particulièrement attentive aux tissus urbains anciennement périphériques de Paris qui se développe dans les années 1990.



### 7 Un jardin sur le toit 83-91 rue des Haies

L'opération « Un jardin sur le toit », conçue par TOA Architectes, fait suite à un concours lancé en 2004 par Paris Habitat, dont l'objectif est de construire 40 logements sociaux et un gymnase. La difficulté de ce projet se trouve alors dans le fait d'implanter un équipement aux dimensions très contraintes et imposantes (le gymnase de 44x24 mètres) dans un tissu urbain faubourien en lanières, issu du passé agricole de l'arrondissement. À l'époque, l'agence d'architecture décide de s'appuyer sur l'occupation temporaire du site pour concevoir son projet. En effet, une association habitait les lieux avec un jardin solidaire dans l'attente de l'aménagement du site. Afin de conserver cette initiative, l'agence propose d'installer le jardin solidaire sur le toit du gymnase, offrant ainsi des vues intéressantes aux logements alentours. Par ce biais, le lien social de voisinage et l'enjeu environnemental sont conservés dans l'opération d'aménagement.



### 8 Les bains-douches 27 rue des Haies

Au même titre que les dispensaires et les Habitations à Bon Marché (HBM), les bains-douches sont représentatifs d'une pensée urbaine qui se développe au début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on qualifie d'hygiéniste. Ces bains-douches, situés au 27 rue des Haies, préfigurent le modèle d'équipement d'hygiène associé aux habitations ouvrières. En 1927, les architectes Henri Gautruche et Georges Planche livrent ce premier équipement collectif, afin que les habitants à proximité puissent avoir une toilette régulière. Le choix de la brique s'impose pour des raisons économiques (faible coût d'entretien), au même titre que pour un grand nombre d'architectures hygiénistes de l'époque. Douze équipements de ce type seront par la suite construits sur ce modèle à Paris. Il s'agit déjà d'une innovation pour l'époque, même si la salle de bain individuelle n'arrivera que bien plus tard dans l'ensemble des foyers parisiens.

### 9 HBM îlot Lagny-Loliée 63-65 rue de Lagny

Ce programme de logements a été dessiné par les architectes de l'agence Lesage et Miltgen, d'après le concours lancé par la Ville de Paris. La famille Lesage est une famille d'architectes qui, sur trois générations, a construit de nombreux bâtiments remarquables du paysage parisien. Cette opération en fait partie. Elle se situe sur un terrain historiquement occupé par l'usine à gaz de Saint-Mandé, entouré du chemin de fer de la Petite Ceinture et des fortifications de Thiers (actuel boulevard périphérique). À la fermeture de l'usine, des Habitations à Bon Marché sont construites en 1935, en réponse à la demande en logements. Pensées sur le modèle d'une ville philanthropique, les HBM sont les premiers logements sociaux de la Ville de Paris. Facilement reconnaissables par leur revêtement en brique et leur situation le long des boulevards des Maréchaux, ils sont emblématiques de la pensée hygiéniste de l'époque : les bâtiments sont pensés afin de permettre l'aération et l'ensoleillement des logements.



### 10 Avenue de la Porte-de-Vincennes 3-14 avenue de la Porte-de-Vincennes

Ces logements sociaux sont construits entre 1955 et 1959 par la SCIC (filiale de la Caisse des dépôts et consignations), et conçus par les architectes Pierre-Henri Bailleau, Jean Michel Legrand et Jacques Rabinel. La situation stratégique de cette opération, à l'entrée de Paris, sur l'axe historique de la ville, est sans doute à l'origine de sa monumentalité. En effet, les bâtiments sont imposants par leur nombre (huit), leur symétrie de part et d'autre de l'avenue de la Porte-de-Vincennes, et leur hauteur de 10 étages. Permis par les nouvelles réglementations urbaines d'après-guerre, favorisant la pensée urbaine moderne, les immeubles sont disposés perpendiculairement à l'avenue, offrant ainsi une place prépondérante aux espaces verts de rez-de-chaussée. Par la sobriété des volumes et les choix constructifs (structure en béton armé et parement en pierre), cette opération s'inscrit pleinement dans la pensée urbaine de son époque.

### Point d'étape

Pour chacun des points auquel cette icône est associée, vous trouverez en ligne des interviews réalisées spécialement pour ce voyage.  
4 — Eva Samuel maître d'œuvre urbaine de l'écoquartier  
6 — Philippe Prost, architecte urbaniste de la ZAC

### Accès transports en commun

